

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

Société Anonyme
au capital de 2 790 084,00 euros
Siège social : 26, Rue Benoit Bennier
69260 CHARBONNIERES LES BAINS
395 008 246 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 MAI 2024

Avis rectificatif

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que l'avis de réunion valant avis de convocation n° 2400876 paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« **BALO** ») n°46 en date du 15 avril 2024 et concernant la société Visiativ est complété par le présent avis rectificatif portant modification :

- d'une erreur de plume dans la cinquième résolution, pour laquelle il convient de lire : « .../... soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir en 2030 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029. », le reste de la résolution demeurant inchangé ;
- et de la rédaction de la quatrième résolution qui suit :

QUATRIEME RESOLUTION – *(Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce).*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant de l'article L. 225-38 dudit Code qui y est mentionnée.

L'Assemblée Générale prend acte que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

L'ordre du jour, le texte des autres résolutions et les modalités de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire demeurent inchangés.

Le Conseil d'Administration